

**Avis d'Appel Public à la Concurrence  
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **mardi 15 septembre 2020 à 10:51**T-PA-811298 12/10/20 *Avis en attente de pli*2020-TX-0022/BO 15/09/20 **Procédure Ouverte**

**COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret**  
 Numéro de la consultation : 2020-TX-0022 COMMUNE DE MARTIGUES -  
 VOIRIE REVETEMENTS DIVERS GROSSES REPARATIONS QUARTIER SUD

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 15/09/20	15/09/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

**Service : CP****Référents : Françoise Moneret****Classification CPV :**Principale : **45233200** - Travaux de revêtement divers

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 1 200 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Numéro de la consultation : 2020-TX-0022 COMMUNE DE MARTIGUES - VOIRIE REVETEMENTS DIVERS GROSSES REPARATIONS QUARTIER SUD**

**Référence** 2020-TX-0022/BO**Type de marché** Travaux**Mode** Procédure adaptée**Code NUTS** FRL04**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** La Ville de Martigues doit régulièrement faire des travaux sur la voirie communale en domaine public ainsi qu'à l'intérieur des propriétés communales. Le dossier présenté concerne toutes prestations de voirie et réseaux pouvant être des réfections très ponctuelles, pour raisons de sécurité, et des réfections totales de voirie et tous types d'espaces publics. La zone géographique du territoire communal est : les Quartiers au Sud du Canal Galliffet  
 Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

<b>Code CPV principal</b>	<b>45233200</b> - Travaux de revêtement divers
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Période n°1 Maximum HT 1 200 000,00 euro(s) Total : 1 200 000,00 euro(s) Valeur estimée hors TVA : 1 200 000,00 €
Conditions relatives au contrat	
<b>Cautionnement</b>	Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.
<b>Financement</b>	Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.
<b>Forme juridique</b>	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
<b>Autres conditions</b>	Conditions particulières d'exécution : Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date fixée par ordre de service.
<b>Conditions de participation</b>	
	<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b>
	Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
	- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
	- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
	Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
	- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
	- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
	- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
	- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
	- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
	- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a> )
	- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a> )

	Marché réservé : Non
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70 % : Prix des prestations 30 % : Valeur technique
<b>Renseignements</b>	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Règlement de consultation</u></li> <li>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></li> </ul>
	Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : Non
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>12/10/20 à 12h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>180 jours</b> , à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Dépôt</b>	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
<b>Renseignements complémentaires</b>	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-TX-0022 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.</p>
<b>Marché périodique :</b>	Oui Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2021
	Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus COMMUNE DE MARTIGUES Service de la Commande Publique Hôtel de Ville 13692 Martigues Tél : 04 42 44 37 26 <u><a href="mailto:marches-publics@ville-martigues.fr">marches-publics@ville-martigues.fr</a></u>
<b>Recours</b>	<p>Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 <u><a href="mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr">greffe.ta-marseille@juradm.fr</a></u></p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Envoi le 15/09/20 à la publication</p>